



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/20
21 octobre 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-cinquième réunion
Bali, Indonésie, 13 - 17 novembre 2011

**COÛTS DE BASE DU PNUD, DE L'ONUDI ET DE LA BANQUE MONDIALE POUR L'ANNÉE
2012 ET RÉGIME DES COÛTS ADMINISTRATIFS POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2012-
2014 (DECISIONS 62/25c) ET 64/6c)iii))**

Contexte

1. L'attribution des coûts administratifs du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque Mondiale a été modifiée en novembre 1998 (décision 26/41) pour passer d'un taux fixe de 13 pour cent, applicable à tous les projets, à un taux graduel. Les coûts ont été modifiés à nouveau en décembre 2002, par l'adoption d'un taux inférieur qui incluait une subvention de base de 1,5 million \$US par agence (décision 38/68). Depuis la 46^e réunion, la plupart des agences ont connu des augmentations annuelles. La décision 41/94 d) demandait au Secrétariat d'effectuer un examen annuel du régime des coûts administratifs. La décision 56/41 a étendu l'application de la décision 38/68 et de son régime de coûts administratifs à la période triennale 2009-2011. La Section I traite des coûts de base demandés pour 2012 qui sont approuvés à partir des ressources pour la période triennale 2009-2011. Elle se termine par les observations du Secrétariat du Fonds.

2. La Section II traite des options pour le régime des coûts administratifs pour la période 2012-2014. Après un bref résumé du contexte, elle examine des enjeux spécifiques, tels que l'évaluation des coûts administratifs sur la base des dépenses probables au lieu des approbations ; la pertinence du régime existant face à l'évolution des rôles et des portefeuilles des agences d'exécution ; des options pour s'assurer que le pourcentage général des coûts administratifs demeure égal ou inférieur à la moyenne historique et les coûts administratifs du PNUE en tenant compte des activités de coûts administratifs du Programme d'aide à la conformité (PAC).

3. À sa 62^e réunion, le Comité exécutif a décidé « que la prolongation du régime des coûts administratifs pour la période triennale 2012-2014 pourra s'appuyer sur le rapport sur les coûts de base pour 2012 préparé par le Secrétariat du Fonds d'ici à la 65^e réunion » (décision 62/25c)).

4. À sa 64^e réunion, le Comité exécutif a demandé au Secrétariat du Fonds dans le cadre du rapport périodique de « voir, dans le cadre de son examen des coûts administratifs devant être présenté à la 65^e réunion en vertu de la décision 62/25 c) : a. si le système actuel des coûts administratifs continue à être bien adapté, compte tenu de l'évolution des rôles et des portefeuilles des agences d'exécution; b. quelles sont les options qui permettraient que le pourcentage des coûts administratifs continue à être égal ou inférieur à la moyenne constatée jusqu'à présent » (décision 64/6c)iii)).

5. Les recommandations du Secrétariat du Fonds concluent le présent document.

SECTION I : COÛTS DE BASE DU PNUD, DE L'ONUDI ET DE LA BANQUE MONDIALE POUR 2012

6. Conformément à la décision 56/41, le Comité exécutif a approuvé les demandes de financement des coûts de base pour 2011 au montant de 1 970 766 \$US pour le PNUD, de 1 970 766 \$US pour l'ONUDI et de 1 713 000 \$US pour la Banque mondiale (décision 62/25b))

7. Les agences d'exécution ont été priées de fournir les données budgétaires réelles de leurs coûts de base et de leurs coûts administratifs pour 2010, les estimations de coûts pour 2011 et les prévisions pour 2012 ainsi que les autres informations requises par la décision 56/41. Les données budgétaires de 2008 et 2009 ainsi que les coûts réels s'appuyaient sur les renseignements fournis dans les rapports soumis les années précédentes au Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/18 et 62/17 et Corr.1). Les agences d'exécution ont continué à fournir des données sur les coûts réels des coûts de base et des autres activités de soutien dans un format correspondant aux données présentées à la 26^e réunion.

8. L'analyse évalue également dans quelle mesure les ressources disponibles pour la totalité des coûts administratifs en 2011 pourront couvrir les coûts prévus pour 2012.

PNUD

9. Le tableau 1 présente le budget de base et d'autres informations sur les coûts administratifs, fournis par le PNUD.

Tableau 1

DONNÉES SUR LE BUDGET DE BASE ET LES AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS POUR LES ANNÉES 2008-2012 POUR LE PNUD (\$US)

Postes de coûts	2008		2009		2010		2011		2012
	Budget (\$ US)	Réel (\$ US)	Budget (\$ US)	Réel (\$ US)	Budget (\$ US)	Réel (\$ US)	Budget (\$ US)	Estimations (\$ US)	Prévisions (\$ US)
Éléments de base									
Personnel de base et employés contractuels	1 379 606	1 549 729	1 420 994	1 490 937	1 947 108	1 756 568	1 884 735	1 909 265	2 066 543
Déplacements	250 352	248 300	257 863	265 119	273 751	283 323	292 293	297 490	312 364
Bureaux (location et coûts généraux)	100 000	93 724	100 000	89 096	100 000	86 059	100 000	103 991	109 191
Équipements, fournitures et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	30 000	28 755	30 000	15 541	30 000	23 176	30 000	30 000	30 000
Services contractuels (entreprises)	10 000	0	10 000	10 150	10 000	17 520	25 000	30 000	25 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	200 000	240 000	200 000	375 000	350 000	214 667	250 000	250 000	250 000
Ajustement (montant négatif représentant un dépassement du budget de base)*	-166 428	-356 978	-161 221	-388 257	-797 494	-467 949	-611 262	-649 980	-763 209
Total des coûts de base	1 803 530	1 803 531	1 857 636	1 857 586	1 913 365	1 913 365	1 970 766	1 970 766	2 029 889
Remboursement des bureaux de pays et des activités nationales, y compris les frais généraux	600 000	788 011	600 000	2 171 980	1 050 000	1 240 298	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Coûts d'appui (internes) de l'agence exécutante, y compris les frais généraux	50 000	28 073	50 000	15 747	50 000	11 496	30 000	20 000	20 000
Intermédiaires financiers, y compris les frais généraux	200 000	96 529	200 000	159 372	100 000	0	100 000	67 142	100 000
Récupération des coûts	200 000	240 000	200 000	375 000	350 000	214 667	250 000	250 000	250 000
Ajustement (montant positif pour refléter le dépassement déduit plus haut)*	166 428	356 978	161 221	388 257	797 494	467 949	611 262	649 980	763 209
Total des coûts d'appui administratifs	3 019 958	3 313 122	3 068 857	4 967 941	4 260 859	3 847 775	4 462 029	4 457 888	4 663 098
Coûts de supervision engagés par MPU	25 000	23 450	50 000	41 050	75 000	45 250	75 000	50 000	75 000
Total général des coûts d'appui administratifs	3 044 958	3 336 572	3 118 857	5 008 991	4 335 859	3 893 025	4 537 029	4 507 888	4 738 098

* Les coûts de base dépassent le total partiel autorisé de 1 803 530 \$US en 2008, de 1 857 636 \$US en 2009, de 1 913 365 \$US en 2010 et de 1 970 766 \$US en 2011. Un poste d'ajustement et un ajustement négatif ont donc été introduits afin de parvenir au plafond imposé. Un ajustement positif correspondant est aussi fourni afin de s'assurer que le total des coûts engagés pour les coûts administratifs reflète aussi le montant dépassé par l'agence.

Coûts de base

10. Le PNUD demande pour 2012 un budget de 2 029 889 \$US pour les coûts de base, malgré une prévision de dépassement de budget de 763 209 \$US (indiqué à la rubrique « ajustement » au tableau 1, ci-dessus). Le PNUD a habituellement dépassé l'allocation budgétaire destinée à ses coûts de base et les a récupérés sur les coûts d'appui obtenus par la mise en œuvre de projets du Fonds multilatéral. Au cours de ces trois dernières années, le montant du dépassement des coûts est passé de 356 978 \$US en 2008 à 467 949 \$US en 2010, et il est estimé à 649 980 \$US en 2011.

11. Le poste du personnel représente 74 pour cent du budget de base proposé par le PNUD. Les déplacements (11,2%) constituent le deuxième plus important poste budgétaire, suivi par le

remboursement des services centraux (9%) et la location des espaces de bureaux (3,9%). Le montant de 2 029 889 \$US demandé par l'agence pour 2012 représente une augmentation de 3 pour cent du budget approuvé en 2011, ce qu'autorise la décision 46/35 appliquée à la période triennale actuelle selon la décision 56/41.

12. Le budget proposé pour le personnel représente une augmentation de 9,6 pour cent par rapport au budget de 2011 et une augmentation de 8,2 pour cent par rapport aux estimations de coûts pour 2011. Toutefois, les coûts de personnel sont passés de 1,5 millions \$US en 2008 à un montant de 2,1 millions \$US, proposé pour 2012. Le PNUD a expliqué que ses coûts de personnel augmentent parce qu'il a recruté une personne supplémentaire et qu'il est en train d'en recruter deux autres pour répondre efficacement aux défis de la mise en œuvre des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH).

13. Le budget proposé pour les déplacements est en légère augmentation par rapport à celui de 2011, dépassant le budget et les estimations de coûts respectivement de 20 071 \$US et 14 874 \$US. Le PNUD a précisé que cette situation était due à l'augmentation des surcharges pour le carburant et l'encombrement des aéroports qui entraîne une hausse du coût des billets d'avion. Tous les autres postes du budget de base reflètent le budget de 2011.

Total des coûts administratifs

14. Le total des coûts administratifs s'élevait à 3,3 millions \$US en 2008, 5,0 millions \$US en 2009, 3,8 millions \$US en 2010 et 4,5 millions \$US en 2011. Les éléments ne faisant pas partie des coûts de base sont payés en tant que pourcentage des projets livrés. Le PNUD prévoit que l'ensemble des coûts administratifs de 2012 sera plus élevé qu'en 2011 pour atteindre 4,7 millions \$US.

15. Les ressources disponibles prévues pour le PNUD pour ses coûts administratifs incluent à la fois les coûts de base et les frais d'agence débloqués en vue d'un décaissement sur les coûts de projets, plus tout solde de revenus provenant de frais administratifs inutilisés précédemment. Ces informations sont indiquées au tableau 2 pour les années 2002 à 2011, en supposant que les fonds approuvés sont décaissés. Il pourrait donc s'écouler un certain temps avant que le PNUD ait accès à tous les fonds approuvés.

Tableau 2

ÉVALUATION DE LA DISPONIBILITÉ DES REVENUS POUR LES COÛTS ADMINISTRATIFS FUTURS DU PNUD (\$US)

PNUD	2002*	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Coûts d'appui nets plus coûts de base	6 239 121	4 458 093	3 470 821	4 080 191	2 962 502	2 751 613	3 707 126	3 001 726	3 483 484	7 092 973**
Total des coûts administratifs	3 668 458	2 511 570	3 666 437	3 563 004	2 908 219	3 189 494	3 313 122	4 967 941	3 847 775	4 507 888
Solde par année	2 570 663	1 946 523	-195 616	517 187	54 283	-437 881	394 004	-1 966 215	-364 291	2 585 085
Solde courant	2 570 663	4 517 186	4 321 570	4 838 758	4 893 041	4 455 160	4 849 164	2 882 949	2 518 658	5 103 743

* Excluant tous les soldes des années antérieures.

** Incluant les coûts d'appui approuvés en 2011, les coûts d'appui et les coûts de base présentés à la 65^e réunion (en date du 30 septembre 2011).

16. Il ressort du tableau que le PNUD pourrait avoir un solde cumulé d'environ 5,1 millions en revenus de frais administratifs à la fin de 2011 s'il reçoit tous les frais d'agence pour les projets proposés à la 65^e réunion. Il faut noter que le PNUD n'a accès à ces frais d'agence que lorsqu'ils sont accompagnés de dépenses de projets, le solde serait donc supérieur aux demandes. Néanmoins, les revenus additionnels liés aux frais d'agence et les coûts de base devront être fournis en 2012 et le solde cumulé en 2011 suffirait à lui seul à couvrir le total des coûts administratifs prévus pour 2012, soit 4,7 millions, comme l'indique le tableau 1. Bien que la contribution prévue aux coûts de base à partir des frais d'agence soit de

763 209 \$US, étant donné le solde courant de 5,1 millions \$US et les revenus additionnels s'annonçant pour l'année prochaine, l'augmentation de 59 123 \$US des coûts de base par rapport au budget 2011 pourrait aussi être absorbée à l'aide des frais d'agence.

ONUDI

17. Le tableau 3 présente le budget de base et les coûts administratifs fournis par l'ONUDI. Les chiffres cités dans la colonne « Réel » proviennent d'un modèle préparé par l'ONUDI pour évaluer les coûts d'appui du programme du Protocole de Montréal.

Tableau 3

DONNÉES SUR LE BUDGET DE BASE ET LES AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS POUR LES ANNÉES 2008-2012 POUR L'ONUDI (\$US)

Postes de coûts	2008		2009		2010		2011		2012
	Budget (\$ US)	Réel (\$ US)	Budget (\$ US)	Réel (\$ US)	Budget (\$ US)	Réel (\$ US)	Budget (\$ US)	Estimations (\$ US)	Prévisions (\$ US)
Éléments de base									
Personnel de base et employés contractuels	1 406 800	1 451 300	1 651 800	1 490 500	1 434 800	1 319 500	1 372 400	1 496 500	1 584 300
Déplacements	152 700	129 100	192 400	170 200	134 600	120 600	118 800	131 244	134 900
Bureaux (location et coûts généraux)	81 900	87 600	100 900	84 700	82 100	81 000	79 000	98 500	91 100
Équipements, fournitures et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	50 900	48 900	64 100	66 800	54 900	39 100	44 000	54 900	47 700
Services contractuels (entreprises)	10 300	6 500	10 000	33 700	37 900	1 800	29 500	18 000	43 200
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	440 700	468 200	564 100	533 300	412 800	438 200	413 900	514 700	421 600
Ajustement (montant négatif représentant un dépassement du budget de base)*	-339 770	-388 070	-725 664	-521 564	-243 735	-86 835	-86 834	-343 078	-292 911
Total des coûts de base	1 803 530	1 803 530	1 857 636	1 857 636	1 913 365	1 913 365	1 970 766	1 970 766	2 029 889
Remboursement des bureaux de pays et des activités nationales, y compris les frais généraux	1 702 100	1 833 400	2 181 000	2 769 800	1 902 400	2 430 400	3 085 600	2 912 600	3 019 300
Coûts d'appui (internes) de l'agence exécutante, y compris les frais généraux	2 518 000	2 686 200	2 946 900	2 302 500	3 124 200	2 255 500	2 799 400	3 010 700	3 118 800
Ajustement (montant positif pour refléter le dépassement déduit plus haut)*	339 770	388 070	725 664	521 564	243 735	86 835	86 834	343 078	292 911
Total des coûts d'appui administratifs	6 363 400	6 711 200	7 711 200	7 451 500	7 183 700	6 686 100	7 942 600	8 237 144	8 460 900
Moins les coûts reliés aux projets		-1 754 039		-1 711 810		-1 688 408	-2 081 159	-2 212 384	-2 376 725
Total net des coûts d'appui administratifs		4 957 161		5 739 690		4 997 692	5 861 441	6 024 760	6 084 175

* Les coûts de base dépassent le total partiel autorisé de 1 803 530 \$US en 2008, de 1 857 636 \$US en 2009, de 1 913 365 \$US en 2010 et de 1 970 766 \$US en 2011. Un poste d'ajustement et un ajustement négatif ont donc été introduits afin de parvenir au plafond imposé. Un ajustement positif correspondant est aussi fourni afin de s'assurer que le total des coûts engagés pour les coûts administratifs reflète aussi le montant dépassé par l'agence.

Coûts de base

18. L'ONUDI demande pour 2012 un budget de 2 029 889 \$US pour les coûts de base, malgré une prévision de dépassement de budget de 292 911 \$US (indiqué à la rubrique « ajustement » au tableau 3, ci-dessus). L'ONUDI a dépassé son budget de 388 070 \$ US en 2008, de 521 564 \$ US en 2009 et de 86 835 \$US en 2010. Selon ses estimations, l'organisation dépassera son budget de 343 078 \$US en 2011. L'ONUDI a habituellement dépassé l'allocation budgétaire destinée à ses coûts de base et a confirmé à plusieurs reprises qu'en vertu de sa constitution, elle soutient son programme de coopération technique et que tous les coûts dépassant les coûts de base et les frais d'agence seront subventionnés par le budget courant de l'organisation. Le soutien financier des coûts de base par l'organisation a été ramené en 2012 à

environ 292 911 \$US alors qu'il était supérieur à une moyenne de 334 887 \$US pour les années 2008 à 2011. La différence s'élève donc à plus de 41 976 \$US tandis que l'augmentation de 3 pour cent du financement principal des coûts de base demandé à la présente réunion représente 59 123 \$US. L'ONUDI a indiqué que cette augmentation de 3 pour cent était justifiée puisque l'organisation ne fait pas payer au Fonds multilatéral les coûts liés aux projets. Cependant, l'augmentation de ces coûts qui se chiffre à 164 341 \$US, pourrait aussi être absorbée sans avoir recours à un soutien supplémentaire de l'organisation et être partiellement compensée par les frais d'agence.

19. Le poste du personnel représente 68,2 pour cent du budget de base proposé par l'ONUDI. Les services centraux constituent le deuxième plus important poste budgétaire (18,2 %), suivi des frais de déplacement (5,8 %) et de la location de bureaux (3,9 %). Le montant de 2 029 889 \$US demandé par l'agence pour 2012 représente une augmentation de 3 pour cent du budget approuvé en 2011, ce qu'autorise la décision 46/35 appliquée à la période triennale actuelle selon la décision 56/41. L'ONUDI a augmenté ses coûts de personnel dans son budget de base, de 1,45 million en 2008 à 1,58 million \$US dans ses propositions pour 2012.

20. L'ONUDI a augmenté tous les éléments des coûts de base par rapport à son budget 2011. Le Secrétariat s'est enquis des raisons pour lesquelles ces fonds additionnels ont été demandés et l'ONUDI a répondu que ces coûts de base dépassent ce qu'autorise le régime actuel et par conséquent, l'augmentation complète de 3 pour cent était justifiée.

Total des coûts administratifs

21. L'ONUDI a indiqué que certains coûts associés à des coûts en dehors du budget de base sont des coûts liés aux projets. Elle fournit donc un ajustement pour déduire de tels coûts et parvenir à des chiffres comparables aux coûts administratifs des autres agences. Le montant total net des coûts administratifs s'élevait à 5,7 millions \$US en 2009, 5 millions en 2010 ; il atteindrait 6 millions \$US pour 2011 selon les estimations et 6,1 millions \$US pour 2012 selon les prévisions.

Tableau 4

ÉVALUATION DE LA DISPONIBILITÉ DES REVENUS POUR LES COÛTS ADMINISTRATIFS FUTURS DE L'ONUDI (\$US)

PNUD	2002*	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Coûts d'appui nets plus coûts de base	5 552 199	3 820 903	3 980 726	5 701 127	3 324 433	3 630 268	4 397 644	3 211 434	5 553 437	8 125 341**
Total des coûts administratifs, excluant les coûts liés aux projets	3 684 996	4 258 971	3 459 257	4 128 045	3 610 750	5 065 086	4 957 161	5 739 690	4 997 692	6 024 760
Solde par année	1 867 203	-438 068	521 469	1 573 082	-286 317	-1 434 818	-559 517	-2 528 256	555 745	2 100 581
Solde courant	1 867 203	1 429 135	1 950 604	3 523 686	3 237 369	1 802 551	1 243 034	-1 285 222	-729 477	1 371 104

* Excluant tous les soldes des années antérieures.

** Incluant les coûts d'appui approuvés en 2011, les coûts d'appui et les coûts de base présentés à la 65^e réunion (en date du 30 septembre 2011).

22. Le tableau indique que l'ONUDI pourrait avoir un solde cumulé d'environ 1,4 million \$US en revenus de frais administratifs à la fin de 2011 si elle reçoit tous les frais d'agence pour les projets proposés à la 65^e réunion. En dépit des revenus supplémentaires de frais d'agence et des coûts de base qui seront fournis en 2012, le solde cumulé de 2011 ne suffirait pas à lui seul à couvrir le montant total prévu des coûts administratifs de l'ONUDI pour 2012, soit 6,1 millions \$US, comme l'indique le tableau 3.

Banque mondiale

23. Le tableau 5 présente le budget de base et d'autres informations sur les coûts administratifs fournis par la Banque mondiale.

Tableau 5

DONNÉES SUR LE BUDGET DE BASE ET LES AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS POUR LES ANNÉES 2008-2012 POUR LA BANQUE MONDIALE (\$US)

Postes de coûts	2008		2009		2010		2011		2012
	Budget (\$ US)	Réel (\$ US)	Budget (\$ US)	Réel (\$ US)	Budget (\$ US)	Réel (\$ US)	Budget (\$ US)	Estimations (\$ US)	Prévisions (\$ US)
Éléments de base									
Personnel de base et employés contractuels	1 014 900	785 257	1 210 267	888 671	1 060 237	787 450	1 100 000	954 800	1 077 014
Déplacements	255 000	206 818	170 000	328 475	297 000	283 892	348 000	259 400	277 558
Bureaux (location et coûts généraux)	55 000	55 579	63 000	25 520	36 223	22 516	35 000	35 200	39 776
Équipements, fournitures et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	80 000	60 945	87 000	35 911	74 375	77 797	45 000	74 100	83 733
Services contractuels (entreprises)	45 000	7 836	10 000	12 487	112 500	13 452	35 000	85 100	96 163
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	165 000	138 396	123 080	167 420	121 132	125 654	150 000	150 400	150 400
Ajustement (montant négatif représentant un dépassement du budget de base)*	0	0	0	0	0		0		
Total des coûts de base	1 614 900	1 254 831	1 663 347	1 458 484	1 701 466	1 310 760	1 713 000	1 559 000	1 724 644
Remboursement de fonds		360 069		204 863					
Remboursement des bureaux de pays et des activités nationales, y compris les frais généraux	3 264 000	2 312 085	2 300 000	1 420 599	2 300 000	1 959 418	2 000 000	1 696 827	1 866 510
Coûts d'appui (internes) de l'agence exécutante, y compris les frais généraux									
Intermédiaires financiers, y compris les frais généraux	1 800 000	1 887 557	2 100 000	810 697	2 100 000	512 371	1 000 000	430 000	435 000
Récupération des coûts									
Ajustement (montant positif pour refléter le dépassement déduit plus haut)*	0	0	0	0	0		0		
Coûts de supervision engagés par MPU									
Total des coûts d'appui administratifs	6 678 900	5 454 473	6 063 347	3 689 780	6 101 466	3 782 549	4 713 000	3 685 827	4 026 154

Coûts de base

24. La Banque mondiale demande pour 2012 un budget de 1 724 644 \$US pour ses coûts de base. À la différence du PNUD et de l'ONUDI, la Banque ne prévoit pas un dépassement de budget pour ses coûts de base car ce budget n'est pas subventionné par les revenus provenant des frais d'agence, ni par le fonds général de la Banque.

25. Le poste du personnel représente 62,4 % du budget de base proposé par la Banque. Les déplacements constituent le deuxième plus important poste budgétaire (16,1%), suivi des services centraux (8,7 %), des services contractuels (5,6 %) et des équipements (4,9%). Le montant de 1 724 644 \$US demandé par l'agence pour 2012 représente une augmentation inférieure à 1 % par rapport au budget approuvé en 2011, dans le cadre duquel une augmentation pouvant aller jusqu'à 3 % est autorisée par la décision 46/35, appliquée à la période triennale en cours selon la décision 56/41.

26. Le budget proposé pour le personnel a diminué (de 22 986 \$US) par rapport au budget de 2011. La Banque a indiqué que les économies de coûts réalisées en 2010 étaient largement attribuables à des postes vacants. Ces postes ont été comblés et un expert technique à plein temps est en cours de recrutement actuellement.

27. On s'attend à ce qu'en 2012 les frais de déplacements soient inférieurs au montant inscrit dans le budget de 2011, suite aux efforts menés pour limiter les voyages de courte durée et utiliser la vidéoconférence dans la mesure du possible. Les frais contractuels vont augmenter pour répondre aux exigences supplémentaires de rapport anticipées en 2012, par exemple, les rapports d'achèvement de projet pour les accords pluriannuels. Les autres augmentations des postes budgétaires sont reliées aux taux de croissance associés aux coûts de personnel.

Total des coûts administratifs

28. On s'attend à ce que le total des coûts administratifs en 2012 (4,02 millions \$US) soit bien inférieur aux activités de 2008 mais supérieur aux coûts réels pour les années 2009 à 2011. Les ressources disponibles prévues pour les coûts administratifs de la Banque mondiale incluent à la fois les coûts de base et les frais d'agence, plus tous les soldes de revenus provenant des coûts administratifs encore inutilisés. Le tableau 6 présente ces informations pour les années 2003 à 2011.

Tableau 6

ÉVALUATION DE LA DISPONIBILITÉ DES REVENUS POUR LES COÛTS ADMINISTRATIFS FUTURS DE LA BANQUE MONDIALE (\$US)

Banque mondiale	2003*	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Coûts d'appui nets plus coûts de base	7 284 915	7 455 510	7 315 360	6 456 098	6 479 388	4 616 907	3 560 106	1 868 548	5 343 096**
Total des coûts administratifs	6 118 162	5 914 544	6 658 371	7 106 215	6 030 398	5 454 473	3 689 780	3 782 549	3 685 827
Solde par année	1 166 753	1 540 966	656 989	-650 117	448 990	-837 566	-129 674	-1 914 001	1 657 269
Solde courant	1 166 753	2 707 719	3 364 709	2 714 592	3 163 582	2 326 016	2 196 342	282 341	1 939 610

* Exclut tout solde des années précédentes.

** Inclut les coûts d'appui approuvés en 2011, les coûts d'appui et les coûts de base présentés à la 65^e réunion (en date du 30 septembre 2011).

29. Il ressort de ce tableau que la Banque mondiale pourrait avoir cumulé un solde de 1,9 millions \$US à partir des approbations octroyées jusqu'à ce jour en 2011 et des propositions soumises à la 65^e réunion. Historiquement, la Banque n'a pas jamais eu un solde suffisant provenant des revenus des frais d'agence et des coûts de base pour couvrir entièrement la totalité des frais administratifs de l'année suivante. En moyenne, le solde courant représentait environ 47 pour cent des coûts de l'année suivante. Le solde courant pour 2011 représente 48 % du total prévu des coûts administratifs pour 2012, à savoir 4 026 154 \$US.

Observations

30. Le PNUD et l'ONUDI ont demandé une augmentation de 3 pour cent de leurs budgets de base, par rapport aux montants approuvés pour 2011. La Banque mondiale a demandé une augmentation de 0,68 pour cent.

31. Le PNUD et l'ONUDI ont indiqué que leurs coûts de base dépasseraient les budgets demandés, nécessitant ainsi l'utilisation de revenus générés par les frais d'agence ou provenant du fonds général de l'agence dans le cas de l'ONUDI, pour couvrir le solde des coûts de base. Tandis que le PNUD dispose de suffisamment de fonds cumulés provenant des frais d'agence pour couvrir l'ensemble de ses coûts

administratifs estimés pour 2012, l'ONUDI et la Banque mondiale auront encore besoin du soutien des approbations de 2012 et, dans le cas de l'ONUDI, éventuellement aussi du fonds général de l'agence pour couvrir la totalité des coûts administratifs estimés en 2012.

32. La décision 46/35b) ii) autorise une augmentation annuelle maximale de 3 % pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale, sur la base de budgets pour l'année suivante, soumis aux fins d'approbation à la dernière réunion de l'année en cours. La demande de la Banque mondiale représente une augmentation de 11 644 \$US par rapport au niveau de 2011 et elle a retourné des soldes au cours des quatre dernières années. Le PNUD pourrait avoir accès à une part importante de son solde courant de 5,1 millions \$US en 2011 selon ses dépenses de projets. L'ONUDI a réduit de 41 976 \$US le soutien de ses coûts de base provenant des frais d'agence/du budget de l'organisation, par rapport au soutien moyen fourni pour les coûts de base entre 2008 et 2011. Le Secrétariat a demandé aux agences si elles pouvaient s'accommoder d'une augmentation nulle des coûts dans leurs budgets de fonctionnement, comme le PNUE l'a proposé pour son PAC. Si une croissance zéro est instituée pour les équipements, les services contractuels, les déplacements et les bureaux, le PNUD devra diminuer le nombre de ses missions et des services offerts tandis qu'il est confronté à une recrudescence des activités de mise en œuvre avec tous les PGEH approuvés récemment. L'ONUDI a indiqué que ses coûts de base ont dépassé les fonds approuvés par le Comité exécutif mais que la croissance zéro pour l'approbation du financement du budget de base serait acceptable si le Comité exécutif le souhaite. La Banque mondiale a indiqué qu'une croissance zéro pourrait s'appliquer à ses services contractuels et aux déplacements mais que les autres postes budgétaires étaient reliés à des échelles salariales. Le Comité exécutif pourrait souhaiter envisager si une augmentation quelconque des budgets de base est justifiée à ce moment-ci.

SECTION II : RÉGIME DES COÛTS ADMINISTRATIFS POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2012-2014

33. Le régime actuel des coûts administratifs compte deux aspects principaux : des frais d'agence et des coûts de base pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale et des taux différents pour le PNUE et les agences bilatérales. L'Annexe I présente le régime actuel des coûts administratifs pour les agences bilatérales et les agences d'exécution. L'Annexe II fournit la définition des coûts administratifs à partir de la dernière évaluation indépendante des coûts administratifs, préparée par PriceWaterhouseCoopers (annexée au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/48).

Contexte

34. Les budgets de base sont révisés chaque année par le Secrétariat du Fonds et présentés avec six postes budgétaires pour les coûts de base et trois à quatre postes pour les autres coûts administratifs. Le budget du PAC du PNUE est aussi révisé chaque année et il est présenté avec 105 postes budgétaires et il n'existe aucune comptabilisation de l'utilisation des frais d'agence que le PNUE perçoit.

35. Il existe quelques variantes dans l'application des coûts administratifs. Par exemple, les agences des Nations Unies n'ont accès aux frais d'agence qu'au moment où une dépense de projet est imputée sur ces frais. Ce n'est pas le cas de la Banque mondiale qui peut avoir accès immédiatement à ses frais d'agence si nécessaire, selon ses règlements internes. La Banque gère son budget sur la base des dépenses prévues chaque année. C'est sur le fonctionnement du PNUD que l'obligation d'avoir une dépense de projet pour pouvoir accéder aux frais d'agence pour des fins administratives ou de mise en œuvre de projet, a le plus gros impact puisqu'il ne reçoit aucune allocation budgétaire de son agence mais doit au contraire avoir suffisamment de frais d'agence disponibles provenant de dépenses de projet antérieures pour réaliser son programme annuel. Les frais d'agence et les coûts de base que reçoit l'ONUDI vont dans le fonds général de l'organisation. L'ONUDI n'a pas besoin d'avoir une dépense de projet antérieure pour son unité du Protocole de Montréal car cela s'applique seulement lorsque le fonds général de l'organisation a accès aux frais d'agence. L'unité reçoit un budget annuel provenant du fonds général de l'organisation pour ses activités administratives annuelles. Le programme OzoneAction du PNUE n'est pas touché non plus par la nécessité d'avoir accès aux frais d'agence provenant de dépenses

de projets antérieures puisque la plupart de son budget administratif vient du PAC et qu'il est disponible immédiatement pour OzoneAction. Historiquement les frais d'agence allaient au siège principal de Nairobi pour l'administration des aspects financiers, légaux et reliés au personnel du programme OzoneAction. Plus récemment, OzoneAction a reçu un soutien en personnel supplémentaire à Paris, provenant des frais d'agence qui allaient entièrement à Nairobi.

Évaluation des coûts administratifs sur la base des dépenses probables au lieu des approbations

36. Une autre manière d'évaluer les coûts administratifs pourrait s'appuyer sur un budget des dépenses annuelles probables. C'est le cas pour le PAC du PNUE puisque les dépenses anticipées sont financées un an à l'avance. Toutefois, ce n'est pas le cas pour l'utilisation des frais d'agence que le PNUE reçoit.

37. Dans le cas des coûts de base, un budget avec six postes est présenté et financé avec une augmentation au taux maximal de 3 pour cent par rapport à l'approbation précédente. Toutefois, le budget des coûts administratifs en dehors du budget de base des agences qui représente la plus grosse part des frais administratifs pour toutes les agences, est évalué seulement à partir de trois ou quatre postes budgétaires et n'est pas approuvé à l'avance par le Comité exécutif.

38. Il convient de noter que le premier régime de coûts administratifs accordait des frais d'agence de 13 pour cent à toutes les agences sauf la Banque mondiale qui présentait un budget annuel des dépenses probables et rendait chaque année tous les fonds inutilisés. Le PNUE et la Banque mondiale ont retourné des fonds provenant de coûts administratifs inutilisés pour le PAC et de coûts de base pour la Banque. Ni le PNUD, ni l'ONUDI n'ont retourné de frais administratifs inutilisés.

39. La possibilité d'un régime de coûts administratifs qui reposerait sur des budgets annuels pré-approuvés pourrait être envisagée à partir de la période triennale 2015-2017 car on éviterait alors la nécessité d'avoir des soldes de fonds en attente de dépenses et cela fournirait une meilleure compréhension de l'utilisation du volet frais d'agence dans les coûts administratifs. Si le Comité souhaite envisager un régime de coûts administratifs différent pour la période triennale 2015-2017, il devrait indiquer cette possibilité dans les accords pour la phase II des PGEH dont les accords pluriannuels devraient peut-être prévoir la possibilité d'un régime de coûts administratifs différent. Par ailleurs, il faudrait envisager l'analyse d'un régime de coûts administratifs différent avant la dernière réunion de la période triennale. Le Comité exécutif pourrait souhaiter charger le Secrétariat du Fonds, en collaboration avec les agences bilatérales et les agences d'exécution, d'examiner des options pour un régime de coûts administratifs pour la période triennale 2015-2017 qui seraient présentées à sa 68^e réunion.

Pertinence du régime existant face à l'évolution des rôles et des portefeuilles des agences d'exécution

40. Les agences d'exécution ont été invitées à commenter l'évolution de leurs rôles et de leurs portefeuilles compte tenu des faits suivants : par le passé, les agences avaient affaire à une grande variété de SAO tandis que maintenant elles se concentrent presque exclusivement sur les HCFC ; aujourd'hui on retrouve plus de projets impliquant de multiples agences d'exécution, avec une agence principale et des agences de coopération ; il y a une plus grande régionalisation des activités du PNUE. Il ne semble pas y avoir de différence dans les coûts administratifs liée à la réduction de plusieurs à une seule substance car il y a de nombreux types de HCFC ; les CFC représentaient, de loin, la plus forte consommation de SAO avant 2010 et c'est maintenant le cas des HCFC et les HCFC sont impliqués dans presque les mêmes secteurs que les CFC. Au sujet de la question de l'agence principale et des agences de coopération, une agence a souligné le fardeau accru des agences principales dans la mesure où elles sont responsables de la présentation des tranches annuelles et de l'entrée des données pour le format des accords pluriannuels. On a reconnu que les agences de coopération aussi ont la tâche supplémentaire de se coordonner avec les agences principales et que ces activités de coordination impliqueraient des coûts administratifs

supplémentaires pour le PNUD et l'ONUDI pour les pays à faible volume de consommation (PFV) où le PNUE est l'agence principale. On a estimé que les PGEH présentent de nouveaux défis, notamment pour l'obtention de cofinancement auprès d'autres institutions afin de maximiser l'impact sur le climat. Les difficultés administratives associées à cette tâche nouvelle pour les agences d'exécution ont été démontrées lors de la mise en œuvre des projets de refroidisseurs qui requerraient du cofinancement.

41. Suite aux discussions tenues lors de la 64^e réunion au sujet de la rationalisation des exigences de rapports, le Secrétariat a demandé aux agences d'exécution d'indiquer dans quelle mesure leurs coûts administratifs sont utilisés pour les exigences de rapports, la mise en œuvre de projet et des exigences administratives internes. Le PNUE a évalué que 10 pour cent du budget du PAC sont allés à la préparation et au suivi des propositions de projet, à la participation à des activités de formulation de projet avec les bureaux des pays et au suivi de l'état de la mise en œuvre, incluant des visites dans le pays et la préparation des rapports périodiques. Le PNUD a répondu qu'il lui faudrait plus de temps pour évaluer les différents éléments dans ses coûts administratifs mais il a indiqué qu'un nombre important de rapports d'achèvement de projet (RAP) pour les accords pluriannuels et de plans de gestion de l'élimination finale (PGEF) constitueront une augmentation importante de la charge de travail de l'année prochaine ainsi que les exigences de renseignements supplémentaires pour les plans d'activités et les rapports périodiques. L'ONUDI a répondu que le fardeau des rapports avait considérablement augmenté car à chaque réunion des rapports sont exigés sur la plupart des projets, en plus de multiples autres rapports et des rapports annuels détaillés sur les accords pluriannuels. La Banque mondiale a ajouté que les exigences de rapports supplémentaires sont directement liées au temps de travail du personnel et ont donc un impact sur les coûts mais une évaluation détaillée de la répartition pourrait prendre plus de temps. Elle a constaté qu'à la 65^e réunion, un calendrier normalement complet de rapports coïncidait avec un nombre de rapports pour les projets qui comportent des exigences de rapports particulières. Le Comité exécutif pourrait souhaiter demander aux agences d'exécution de fournir une analyse des coûts de l'utilisation des frais administratifs pour les rapports, la mise en œuvre de projet et les exigences internes, à la 66^e réunion pour examen par le Comité exécutif dans le cadre du document sur « la nature, le contenu et le calendrier exacts des informations sur la situation devant être fournies dans les rapports périodiques, tout en examinant comment il serait possible de systématiser et de simplifier davantage la communication des informations actualisées au Comité exécutif pour toute la gamme des rapports » selon la décision 64/6c)i).

Options pour s'assurer que le pourcentage général des coûts administratifs demeure égal ou inférieur à la moyenne historique

42. La moyenne historique des coûts administratifs, y compris les coûts de base, représente 11,3 pour cent des approbations de projets. Le montant est passé à 11,7 pour cent durant la période 2000-2010 au cours de laquelle les coûts de base ont été introduits en vue de garantir un financement de base pour permettre aux agences d'exécution de continuer à fonctionner et à fournir les rapports et les services de conseil nécessaires lorsque les ressources provenant des frais d'agence pouvaient diminuer comme ce fut le cas en 2010 quand les approbations et les revenus provenant des frais d'agence étaient à leur niveau le plus bas depuis 1991. La moyenne historique pour la période 2000-2010 refléterait mieux les besoins actuels pour les coûts administratifs que la période 1991-2010.

43. La période triennale 2012-2014 se caractérisera vraisemblablement par le financement indiqué dans les accords de PGEH approuvés au cours de la période triennale actuelle ainsi que par d'autres coûts standard. A cet égard, les frais d'agence pour la prochaine période triennale feront probablement partie des accords pluriannuels pour les PGEH ou le renforcement des institutions et dont les valeurs sont connues actuellement. Le Comité a déjà approuvé 81 accords de PGEH avec des frais d'agence selon le régime des coûts administratifs de 2009-2011, sauf dans le cas de la Chine pour laquelle une décision était prévue dans le cadre de la demande pour la seconde tranche de son PGEH.

44. Le tableau 7 montre l'impact sur les revenus, du maintien du régime actuel de coûts administratifs avec l'application d'un taux fixe par agence au lieu des coûts de base, et des scénarii qui font varier les coûts de base et les frais d'agence pour la Chine. Le tableau tient compte des approbations pour 2012-2014 octroyées à ce jour, des valeurs contenues dans les plans d'activités pour les pays dont les PGEH n'ont pas encore été approuvés et d'autres activités des plans d'activités de 2012-2014.

Tableau 7

OPTIONS POUR LES COÛTS ADMINISTRATIFS POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2012-2014

Agence	Moyenne historique	Moyennes historiques	2012-2014 avec statu quo	Proposition pour 2012-2014 afin d'arriver à moins de 11%	Proposition pour 2012-2014 pour une moyenne historique de 11,3%	Proposition pour 2012-2014 pour une moyenne historique de 11,3%	Proposition pour 2012-2014 pour une moyenne historique de 11,7%	Proposition pour 2012-2014 pour une moyenne historique de 11,7%
	1991-2010	2000 à 2010		Chine 6% coûts d'appui et coûts de base pour 2012-2014, inférieurs de 3% à ceux de 2011	Chine 6% et hausse de 3% des coûts de base	Toutes les agences à 11,3% (aucun coût de base)	Chine 6,75% et hausse de 3% des coûts de base	Chine 7,25% croissance zéro pour les coûts de base
Revenu annuel pour les activités administratives (\$ US)								
PNUD	3 674 391	3 844 621	4 370 869	4 053 374	4 238 519	3 336 224	4 304 694	4 224 563
PNUE	802 175	1 009 600	1 181 796	1 167 421	1 167 421	1 935 248	1 174 609	1 179 400
ONUDI	3 878 470	4 165 127	4 288 084	3 886 200	4 071 344	3 207 100	4 179 714	4 127 714
Banque mondiale	4 541 970	5 525 941	6 036 128	5 211 391	5 372 319	6 273 370	5 704 223	5 817 496
TOTAL (incluant les agences bilatérales)	13 049 866	15 514 665	16 417 586	14 833 000	15 364 612	15 346 457	15 891 099	15 885 599
Pourcentage des approbations								
PNUD	13,8%	14,6%	14,8%	13,7%	14,4%	11,3%	14,6%	14,3%
PNUE	9,0%	8,0%	6,9%	6,8%	6,8%	11,3%	6,9%	6,9%
ONUDI	13,0%	13,1%	15,1%	13,7%	14,3%	11,3%	14,7%	14,5%
Banque mondiale	9,7%	10,4%	10,9%	9,4%	9,7%	11,3%	10,3%	10,5%
TOTAL (incluant les agences bilatérales)	11,3%	11,7%	12,1%	10,9%	11,3%	11,3%	11,7%	11,7%

45. Il ressort du tableau 7 que le niveau le plus élevé des coûts administratifs correspond au statu quo, sur la base des activités contenues dans les plans d'activités de 2012-2014 et des approbations octroyées à ce jour, y compris le budget proposé pour le PAC en 2012. Il en ressort aussi que les agences recevraient des revenus supérieurs à leur moyenne pour 1991-2010 dans tous les cas sauf celui où elles reçoivent toutes des frais d'agence de 11,3 pour cent. Cela signifie que les agences recevraient plus de revenus administratifs dans la période triennale 2012-2014 même avec des frais d'agence généraux de 10,9% en raison du niveau de financement anticipé pour cette période triennale.

46. Des frais d'agence de 11,3 pour cent applicables à toutes les agences permettraient d'éliminer les coûts de base et leur comptabilité et offriraient aussi une formule simple pour les coûts administratifs. Cette option entraînerait des revenus supérieurs à la moyenne historique pour le PNUE et la Banque mondiale et inférieurs pour le PNUD et l'ONUDI. Une option qui fournit des revenus supérieurs aux moyennes historiques ne correspond pas à la demande du Comité exécutif énoncée à sa 64^e réunion d'avoir un niveau égal ou inférieur à la moyenne historique. En outre, la Banque mondiale a moins de projets que les autres agences et donc moins d'exigences de rapports et les frais d'agence du PNUE sont déjà complétés par le PAC pour des fins administratives.

47. Une réduction de 3 pour cent des coûts de base par rapport aux niveaux de 2011 et leur maintien à une croissance zéro pour la période 2012-2014 économiserait 531 612 \$US, ce qui correspond aussi à la différence entre un pourcentage général des coûts administratifs pour le Fonds de 10,9 pour cent au lieu de 11,3 pour cent, avec une augmentation de 3 pour cent du budget de base. Une hausse maximale des coûts de base de 3 pour cent par an augmenterait les coûts administratifs de 1,06 millions \$US pour la période triennale 2012-2014. Si le Comité devait accepter un pourcentage général de 11,7 pour cent pour les coûts administratifs, les frais d'agence pour la Chine seraient de 7,25 pour cent si les coûts de base restent constants, par opposition à 6,75 pour cent si une augmentation maximale de 3 pour cent des coûts de base est autorisée chaque année. Il convient de noter que le maintien du régime actuel de coûts administratifs pour le budget de base ne signifie pas une augmentation annuelle de 3 pour cent du financement mais plutôt la possibilité d'une augmentation maximale de 3 pour cent par an.

48. La plupart des scénarii dépendent de frais d'agence différents pour la Chine pour les tranches de financement approuvées pour les composantes de son PGEH dans les années 2012-2014. Les agences ont compris que ce point sera traité dans le cadre de la seconde tranche du PGEH qui sera proposée à la 67^e réunion. Toutefois pour parvenir à la moyenne historique de 1991-2010 ou de 2000-2010, il faudrait diminuer les frais de 7,5 pour cent pour la Chine, prévu dans le régime actuel. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner si des modifications au régime de coûts administratifs existant sont justifiées et approuver un régime de coûts administratifs pour la période triennale 2012-2014.

Coûts administratifs du PNUE en tenant compte des activités de coûts administratifs du PAC

49. Le PAC du PNUE inclut des activités qui peuvent être considérées de nature administrative. C'est pour cette raison, entre autres, et puisque le PAC a du personnel pour s'occuper du renforcement des institutions que le PNUE est la seule agence à ne pas recevoir de frais d'agence pour ces coûts administratifs. L'étude de PriceWaterhouseCoopers sur les frais administratifs (UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/48) a évalué les coûts du PAC par poste budgétaire. Le Secrétariat du Fonds et le PAC du PNUE ont aussi fait une évaluation de ces postes budgétaires pour estimer les frais administratifs généraux pour le PNUE. L'Annexe III contient les hypothèses de ces différentes évaluations. Les résultats de ces évaluations se trouvent à l'Annexe IV et sont présentées dans le tableau 8 pour la période 2002-2011 et sous forme de proposition pour la période 2012-2014.

Tableau 8

**ÉVALUATION DES COÛTS ADMINISTRATIFS DU PNUE EN TENANT
COMPTE DES COMPOSANTES ADMINISTRATIVES DU PAC**

Évaluation des coûts administratifs	2002-2011*	2012-2014**
PricewaterhouseCoopers	21,3%	19,8%
Secrétariat du Fonds	59,3%	63,5%
PNUE	15,0%	13,5%

*Incluant les propositions soumises à la 65^e réunion.

**Basée sur une croissance annuelle maximale de 3% dans le budget du PAC, les accords pluriannuels approuvés jusqu'à présent et les plans d'activités de 2012-2014.

50. Le tableau 8 révèle que selon les évaluations des coûts administratifs, y compris les composantes du PAC, faites par PriceWaterhouseCoopers et par le PNUE, l'application du régime actuel des coûts administratifs aux activités prévues en 2012-2014, telles que modifiées par les approbations octroyées jusqu'à ce jour et la proposition pour le financement du PAC faite à la présente réunion, entraînerait des coûts administratifs inférieurs aux moyennes historiques. L'évaluation du Secrétariat du Fonds donne des coûts administratifs plus élevés en s'appuyant sur les hypothèses qui tentaient de refléter les activités de projet probables par rapport aux activités administratives. Il convient de noter que les valeurs supposées pour le PAC entre 2012 et 2014 reposent sur une augmentation de 3 pour cent de tous les postes budgétaires. Le budget du PAC du PNUE pour 2012 demande une augmentation générale de 1,7 pour cent uniquement pour faire face aux augmentations anticipées des composantes salariales par rapport au montant approuvé pour le budget 2011 du PAC. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner si le régime actuel de coûts administratifs devrait s'appliquer au PNUE pour la période triennale 2015-2017, avec l'exception possible d'un accord sur des frais d'agence spéciaux pour les activités du PGEH en Chine.

RECOMMANDATIONS

51. Le Comité exécutif pourrait considérer :

- a) Prendre note du rapport sur les coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2012 et sur le régime des coûts administratifs pour la période triennale 2012-2014, présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/20 ;
- b) Si :
 - i) Il doit approuver les augmentations demandées pour les budgets de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale ou bien maintenir les niveaux actuels, et

- ii) Des modifications au régime actuel de coûts administratifs sont justifiées et s'il doit approuver un régime de coûts administratifs pour la période triennale 2012-2014 ;
 - iii) Le régime des coûts administratifs actuel devrait s'appliquer au PNUE pour la période triennale 2015-2017, avec l'exception possible d'un accord sur des frais d'agence spéciaux pour les activités du plan de gestion de l'élimination des HCFC en Chine ;
- c) Demander :
- i) Au Secrétariat du Fonds, en coopération avec les agences bilatérales et les agences d'exécution, d'examiner des options concernant un régime de coûts administratifs pour la période triennale 2015-2017 qui serait présentées à la 68^e réunion, et
 - ii) Aux agences d'exécution de fournir une analyse des coûts de l'utilisation des frais administratifs pour les rapports, la mise en œuvre de projet et les exigences internes, à la 66^e réunion pour examen par le Comité exécutif dans le cadre du document sur « la nature, le contenu et le calendrier exacts des informations sur la situation devant être fournies dans les rapports périodiques, tout en examinant comment il serait possible de systématiser et de simplifier davantage la communication des informations actualisées au Comité exécutif pour toute la gamme des rapports » selon la décision 64/6c)i).

Annex I

CURRENT ADMINISTRATIVE COST REGIME

1. For UNDP, UNIDO and the World Bank:

The Thirty-eighth meeting of the Executive Committee decided:

- (a) To adopt a new administrative cost regime for the 2003-2005 triennium that includes US \$1.5 million, subject to annual review, for a core unit funding budget per year, applying in addition:
 - (i) An agency fee of 7.5 per cent for projects with a project cost at or above US \$250,000, as well as institutional strengthening projects and project preparation;
 - (ii) An agency fee of 9 per cent for projects with a project cost below US \$250,000, including country programme preparation;
- (b) To apply the above regime to UNDP, UNIDO and the World Bank;
- (c) To urge Implementing Agencies to strive toward achieving optimization of these support costs, taking into account the goal of Decision VIII/4 of the Eighth Meeting of the Parties to reduce agency support costs to an average below 10 per cent, recognizing that new challenges in the implementation of projects during the compliance period would require substantial support from Implementing Agencies;
- (d) Review the administrative cost regime and its core unit funding budget at the 41st Meeting of the Executive Committee.

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/70, Decision 38/68, para. 116)
(Supporting document: UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/59).

2. For UNEP and bilateral agencies:

The Twenty-sixth meeting of the Executive Committee decided:

- (a) To apply an agency fee of 13 per cent on projects up to a value of \$500,000;
- (b) That for projects with a value exceeding \$500,000 but up to and including \$5,000,000, an agency fee of 13 per cent should be applied on the first \$500,000 and 11 per cent on the balance;
- (c) To assess projects with a value exceeding \$5 million on a case-by-case basis;
- (d) That the agency fee for projects submitted under the SME window (Decision 25/56) should be 13 per cent;
- (e) That agencies implementing projects under the SME window should report back to the Executive Committee on the actual administrative costs of such projects;
- (f) To request the Secretariat and the Implementing Agencies to develop standardized cost items for future reporting on administrative costs;

- (g) To review the results of implementation of this decision at the second meeting of the Executive Committee in 1999 and to report to the Eleventh Meeting of the Parties in 1999, in line with decision VIII/4 of the Meeting of the Parties;
- (h) To apply this decision to projects approved beginning with the current meeting.

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/70, Decision 26/41, para. 77).

(Supporting document: UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/67).

3. UNEP agreed to an 8 per cent agency fee and zero agency fees for institutional strengthening in its request for CAP funding.

Annex II

DEFINITION OF ADMINISTRATIVE COSTS

In keeping with the Executive Committee's 1994 recommendation, it is important to clarify the definition of administrative costs, at least for the purposes of this study. Unless there is a clear and common understanding of what is considered to be an administrative cost and what is considered to be a project cost, there will continue to be inconsistent approaches. If there are inconsistent approaches, it is very difficult to establish a uniform reimbursement rate based on actual costs.

Following this logic, the following paragraphs will serve first to propose a method of distinguishing between administrative and project costs, and second to propose criteria to identify the elements of administrative costs which could be considered as being eligible.

Distinction between administrative and project activities

Administrative activities

In respect of Multilateral Fund programmes, the implementing agencies are expected to use their existing field office networks to match the needs of beneficiaries and the funds available from the Multilateral Fund. In doing so, they are required first to identify and submit potential projects to the Executive Committee and second, to ensure that the allocated funds are used in the manner authorised by the Executive Committee, in line with approved project proposals and budgets.

Project identification, formulation and approval

With respect to new and potential projects, the implementing agencies are expected to use the administrative cost allocation for the following activities:

- distributing information about the Multilateral Fund's programme to the agency's field offices network;
- collecting, reviewing and pre-qualifying project applications;
- dealing with governments and establishing legal agreements;
- preparing project proposals; obtaining project preparation budgets for larger projects;
- fielding consultants to project sites;
- submitting and following-up project proposals submitted to the Executive Committee for approval.

Project Implementation and Monitoring

With respect to approved projects, the implementing agencies are expected to use the administrative cost allocation for the following activities:

- co-ordinating each agency's efforts with the Secretariat;
- preparing implementation agreements and terms of reference for subcontractors
- mobilising implementation teams (executing agencies and consultants) for approved projects using appropriate bidding and evaluation mechanisms ;
- processing contractual and accounting documents associated with approved projects;
- monitoring the progress of a project from an administrative point of view, and ;
- reporting on results of projects and the program (preparing progress and project completion reports).

Other activities to be considered as administrative

- preparing annual business plans based on communications with national governments about

- sector needs and priorities;
- preparing progress reports;
- participating in project formulation activities with country offices;
- following up on implementation status, including country visits if there is evidence of undue delays or difficulties;
- providing input to the Multilateral Fund Secretariat with policy papers and issues; and
- participating in meetings sponsored by the Executive Committee, and the Secretariat.

Activities to be considered as project costs

The following activities would not be considered to be administrative activities, and would be conducted only on the basis of approved projects :

- marketing, business development and prospecting for new projects (this activity is funded by an the Executive Committee which has established ozone units in each country) ;
- project formulation/preparation, in cases where a project preparation budget has been approved ;
- project implementation, including the provision of project management and technical skills. This would include participating in the design of the project "deliverable" regardless of the form of the deliverable or the method of delivery In other words, participation in the design of constructed equipment and training material would both be considered to be project activities..
- any activity considered to be a project, for instance country program preparation, technical assistance, training, etc.
- technical inspections of project "deliverables" by appropriately qualified experts.
- technical support provided at the programme or project level.

Reimbursable elements of administrative cost

With respect to each implementing agency's co-ordinating unit, to the extent that it supports the Multilateral fund, the following costs would be deemed to be eligible:

1. Direct costs of the co-ordinating unit including

- salaries and the associated benefits of permanent and contractual (consultants) staff;
- travel related to Multilateral Fund activities, and to administrative monitoring of projects.
- office accommodation cost including a fair allocation of operating costs, based on the proportion of useable space;
- equipment, office supplies, telecommunications and general expenses based on specific expenditures.
- contractual services related to activities of the co-ordinating unit.

2. A fair cost allocation from central support services of the implementing agency. This would include a fair and equitable allocation of the expense of central services such as:

- human resources, based on the proportionate number of staff
- accounting, based on the volume of transactions generated
- management information systems, based on the proportionate number of workstations and the actual systems used by the co-ordinating unit
- procurement and legal, based on the volume of transactions generated
- general office and administrative services, based on the proportionate number of staff.

3. A fair allocation of country or field office costs. This allocation could be made globally on the basis of financial activity, i.e. Multilateral Fund spending vs. total agency spending.

4. Direct costs of the **implementing arms, be they executing agencies, national governments, financial intermediaries or other consultants** contracted by the implementing agencies to the extent that they are involved in the administration of projects. These costs would be established by service contract or otherwise charged at rates equivalent to the fair value of the services received. These costs would exclude costs approved as part of project budgets (e.g. the cost of UNIDO's consultants in many of its projects).

Non-reimbursable costs

It is proposed that the following items be considered as non-reimbursable for the purposes of determining actual administrative costs:

- Travel not directly related to Multilateral Fund business, including the non Multilateral Fund portion of multi-purpose trips, trips related to activities extraneous to the implementing agency's role;
- Allocations of general expenses already provided for in the general funds of implementing agencies
- Charges aimed at underwriting deficits or costs in other programs, budgets or activities.
- Any costs charged to projects.

Annex III

ASSUMPTIONS FOR ASSESSMENTS OF UNEP'S ADMINISTRATIVE COSTS TAKING INTO ACCOUNT THE ADMINISTRATIVE COMPONENTS OF CAP

						% Admin. MFS distribution	% Admin. PWC distribution	% Admin. UNEP distribution
PROJECT PERSONNEL COMPONENT								
	<i>1100 Project personnel*</i>							
		Title	Location	Grade	m/y			
	1101	Head of Branch	Paris	D1	10	100%	100%	20%
	1102	Network & Policy Manager	Paris	P5	12	100%	50%	10%
	1103	Capacity Building Manager	Paris	P4/P5	12	0%	50%	10%
	1104	Information Manager	Paris	P4	12	0%	10%	10%
	1105	Monitoring & Administration Officer	Paris	P4	12	100%	100%	100%
	1106	Information Officer	Paris	P3	12	0%	10%	10%
	1107	Programme Officer - HCFC	Paris	P3	12	100%	10%	10%
	1108	Programme Officer - ECA / Paris	Paris / ECA	P3	12	100%	50%	10%
	1109	IT Specialist	Paris	P3	6	100%	10%	10%
	1110	ROA Programme Officer - HPMP	Nairobi	P4	12	100%	10%	10%
	1111	ROA Policy & Enforcement Officer	Nairobi	P4	12	0%	10%	10%
	1112	ROA Programme Officer - HPMP	Nairobi	P3/P4	12	100%	10%	10%
	1113	ROA MB Officer	Nairobi	P3	12	0%	10%	10%
	1114	ROLAC RNC	Panama	P4	12	100%	10%	10%
	1115	ROLAC Policy & Enforcement Officer	Panama	P4	12	0%	10%	10%
	1116	ROLAC Programme Officer - HPMP	Panama	P3	12	100%	10%	10%
	1117	ROLAC MB Officer	Panama	P3	12	0%	10%	10%
	1118	ROAP-SA RNC	Bangkok	P5	12	100%	10%	10%
	1119	ROAP Policy & Enforcement Officer	Bangkok	P4	12	0%	10%	10%
	1120	ROAP PIC Network Coordinator - HPMP	Bangkok	P4	12	100%	10%	10%
	1121	ROAP Programme Officer - HPMP	Bangkok	P4	12	100%	10%	10%
	1122	ROWA RNC	Bahrain	P4	12	100%	10%	10%
	1123	ROWA Programme Officer - HPMP	Bahrain	P4	12	100%	10%	10%
	1124	ROWA Programme Officer - Policy and Enforcement	Bahrain	P3	12	0%	10%	10%
	1125	ROA RNC (French)	Nairobi	P5	12	100%	10%	10%
	1126	RNC Europe/Central Asia1)	ECA	P4	12	100%	10%	10%
	1127	ROAP SEA Network Coordinator	Bangkok	P4	12	100%	10%	10%
1199	<i>Sub-total</i>							
	1) CAP is reevaluating the assignment of the post 1126							
1200	<i>Consultants (Description of activity/service)</i>							
	1201	Consultants (training of CAP staff)				100%		
1299	<i>Sub-total</i>							
1300	<i>Programme Assistance (General Service staff)</i>							
		Title/Description	Location	Level	m/m			
	1301	Secretary Chief	Paris	G6	12	100%	100%	10%
	1302	Assistant Network Manager	Paris	G6	12	100%	10%	10%
	1303	Assistant Clearinghouse	Paris	G6	12	0%	10%	10%
	1304	Assistant Monitoring & Administration	Paris	G5	12	100%	100%	100%
	1305	Assistant IS/RMP/CP	ECA	G5	12	100%	50%	10%
	1306	Assistant Programme	Paris	G5	12	100%	10%	10%
	1307	Assistant Data & Documentation	Paris	G5	12	100%	10%	10%
	1309	ROA RNC Assistant	Nairobi	G5	12	100%	10%	10%
	1310	ROA Office Assistant	Nairobi	G6	12	100%	10%	10%
	1311	ROLAC RNC Assistant	Panama	G6	12	100%	10%	10%
	1312	ROLAC Office Assistant	Panama	G5	12	100%	10%	10%
	1313	ROAP-SA RNC Assistant	Bangkok	G5	12	100%	10%	10%
	1314	ROAP Office Assistant	Bangkok	G6	12	100%	10%	10%
	1315	ROWA RNC Assistant	Bahrain	G6	12	100%	10%	10%
	1316	ROWA Office Assistant	Bahrain	G5	12		10%	10%
	1317	Temporary assistance CAP				100%	10%	10%
	1318	Assistant to RNC ECA	ECA	G5	12	100%	10%	10%
	1319	ROAP SEA Project Assistant	Bangkok	G4	12	100%	10%	10%

UNEP/OzL.Pro/ExCom/65/20
Annex III

						% Admin. MFS distribution	% Admin. PWC distribution	% Admin. UNEP distribution
	1320	ROLAC Office Assistant	Panama	G3	12	100%	10%	10%
	1321	ROA Regional Outreach Assistant	Nairobi	G6	12	0%	10%	10%
	1322	ROLAC Regional Outreach Assistant	Panama	G6	6	0%	10%	10%
	1323	ROAP Regional Outreach Assistant	Bangkok	G6	12	0%	10%	10%
	1324	ROWA Regional Outreach Assistant	Bahrain	G6	6	0%	10%	10%
1399	<i>Sub-total</i>							
1600	<i>Travel on official business (UNEP staff)</i>							
	1601	Paris staff travel	Paris			100%	50%	10%
	1602	ROA staff travel	Nairobi			100%	10%	10%
	1603	ROLAC staff travel	Panama			100%	10%	10%
	1604	ROAP-SA staff travel	Bangkok			100%	10%	10%
	1605	ROWA staff travel	Bahrain			100%	10%	10%
	1606	ECA staff travel	ECA			100%	10%	10%
1699	<i>Sub-total</i>							
1999	COMPONENT TOTAL							
1999			Paris					
1999			Regions					
SUB CONTRACT COMPONENT								
2200	<i>Sub-contracts (MOUs/LAs for supporting organizations)</i>							
	2202	Sub-contracts with supporting organizations ROA	Nairobi			0%	10%	10%
	2203	Sub-contracts with supporting organizations ROLAC	Panama			0%	10%	10%
	2204	Sub-contracts with supporting organizations ROAP	Bangkok			0%	10%	10%
	2205	Sub-contracts with supporting organizations ROWA	Bahrain			0%	10%	10%
	2206	Sub-contracts with supporting organizations ECA	ECA			0%	10%	10%
	2212	Regional awareness raising ROA	Nairobi			0%	10%	10%
	2213	Regional awareness raising ROLAC	Panama			0%	10%	10%
	2214	Regional awareness raising ROAP	Bangkok			0%	10%	10%
	2215	Regional awareness raising ROWA	Bahrain			0%	10%	10%
	2216	Regional awareness raising ECA	ECA			0%	10%	10%
	2219	ROLAC Regional awareness raising - Caribbean	Panama			0%	10%	10%
	2220	ROLAC Regional awareness raising - Mexico & Central America	Panama			0%	10%	10%
2299	<i>Sub-total</i>							
2300	<i>Sub-contracts (for commercial purposes)</i>							
	2301	Technical and policy information materials				0%	10%	10%
	2302	OzonAction Newsletter	Paris			0%	10%	10%
	2303	illustration/graphics/layout design	Paris			0%	10%	10%
	2304	Exhibition/outreach	Paris			0%	10%	10%
	2305	Adaptable media materials for the international Ozone Day	Paris			0%	10%	10%
	2306	Regional Capacity Building and Tech support on HCFC phaseout	Regional			0%	10%	10%
2399	<i>Sub-total</i>							
2999	COMPONENT TOTAL							
2999			Paris					
2999			Regions					
TRAINING COMPONENT								
3300	<i>Meetings/conferences</i>							
	3301	Advisory and Consultative Meetings - Paris				100%	50%	10%
	3302	ROA network meetings/thematic workshops	Nairobi			0%	10%	10%
	3303	ROLAC network meetings/thematic workshops	Panama			0%	10%	10%

						% Admin. MFS distribution	% Admin. PWC distribution	% Admin. UNEP distribution
	3304	ROAP-SA network meetings/thematic workshops	Bangkok			0%	10%	10%
	3305	ROWA network meetings/thematic workshops	Bahrain			0%	10%	10%
	3306	ECA network meetings/thematic workshops	ECA			0%	10%	10%
	3307	PIC network meetings/thematic workshops	Bangkok			0%	10%	10%
	3308	ROAP-SEA meetings/thematic workshops	Bangkok			0%	10%	10%
	3309	ROLAC Thematic meeting of Caribbean Network	Panama			0%	10%	10%
	3310	ROLAC Thematic meeting of Latin America Networks	Panama			0%	10%	10%
	3312	ROA South-South cooperation	Nairobi			0%	10%	10%
	3313	ROLAC South-South cooperation	Panama			0%	10%	10%
	3314	ROAP South-South cooperation	Bangkok			0%	10%	10%
	3315	ROWA South-South cooperation	Bahrain			0%	10%	10%
	3316	ECA South-South cooperation	ECA			0%	10%	10%
	3319	ROLAC South-South cooperation - Caribbean	Panama			0%	10%	10%
	3320	ROLAC South-South cooperation - Mexico & Central America	Panama			0%	10%	10%
3399	<i>Sub-total</i>							
3999	COMPONENT TOTAL							
3999			Paris					
3999			Regions					
EQUIPMENT AND PREMISES COMPONENT								
4100	<i>Expendable equipment (items under \$1,500 each)</i>							
	4101	Office supplies - Paris and ECA	Paris			100%	50%	10%
	4102	Office supplies - Regions				100%	10%	10%
4199	<i>Sub-total</i>							
4200	<i>Non-expendable equipment</i>							
	4201	Office equipment / computer - Paris and ECA	Paris			100%	50%	10%
	4202	Office equipment / computer - Regions				100%	10%	10%
4299	<i>Sub-total</i>							
4300	<i>Rental of premises</i>							
	4301	Office rental - Paris and ECA	Paris			100%	50%	10%
	4302	Office rental - Regions				100%	10%	10%
4399	<i>Sub-total</i>							
4999	COMPONENT TOTAL							
4999			Paris					
4999			Regions					
MISCELLANEOUS COMPONENT								
5100	<i>Operation and maintenance of equipment</i>							
	5101	Rental and maintenance of office equipment - Paris and ECA	Paris			100%	50%	10%
	5102	Rental and maintenance of office equipment - Regions				100%	10%	10%
5199	<i>Sub-total</i>							
5200	<i>Reporting cost</i>							
	5201	Reporting/reproduction costs				0%	50%	10%
	5202	Translations				0%	10%	10%
5299	<i>Sub-total</i>							
5300	<i>Sundry</i>							
	5301	Communication & dissemination - Paris and ECA	Paris			100%	10%	10%
	5302	Communication - Regions				100%	10%	10%
5399	<i>Sub-total</i>							
5400	<i>Hospitality</i>							
	5401	Hospitality				100%	10%	10%
5499	<i>Sub-total</i>							
5999	COMPONENT TOTAL							
5999			Paris					

						% Admin. MFS distribution	% Admin. PWC distribution	% Admin. UNEP distribution
5999			Regions					
99	TOTAL DIRECT PROJECT COST							
			Paris					
			Regions					
	<i>Programme support costs (8%)</i>					100%	100%	100%
	GRAND TOTAL							

Annex IV

ASSESSMENT OF UNEP'S ADMINISTRATIVE COSTS TAKING INTO ACCOUNT THE ADMINISTRATIVE COMPONENTS OF CAP

	2002-2011	2012 BP	2013 BP	2014 BP	BP 2012 to BP-2014
MLF Calculation					
CAP Administrative Cost	52,584,855	5,714,440	5,885,873	6,062,449	17,662,763
CAP support costs	6,761,030	754,537	777,173	800,488	2,332,198
Total Admin. and support costs	59,345,884	6,468,977	6,663,046	6,862,937	19,994,960
CAP Programme	31,928,014	3,717,270	3,828,788	3,943,652	11,489,710
Project approvals	77,847,975	4,128,355	13,271,652	4,443,089	21,843,096
Project support costs	5,791,873	187,539	780,956	192,516	1,161,012
Total Program	109,775,989	7,845,625	17,100,440	8,386,740	33,332,806
Total Administrative Cost	65,137,758	6,656,516	7,444,002	7,055,454	21,155,972
% Administrative Cost	59.3%	84.8%	43.5%	84.1%	63.5%
PWC distribution					
CAP Administrative Cost	18,117,182	1,784,784	1,838,328	1,893,477	5,516,589
CAP support costs	6,761,030	754,537	777,173	800,488	2,332,198
Total Admin. and support costs	24,878,212	2,539,321	2,615,500	2,693,965	7,848,787
CAP Programme	66,395,687	7,646,926	7,876,334	8,112,624	23,635,884
Project approvals	77,847,975	4,128,355	13,271,652	4,443,089	21,843,096
Project support costs	5,791,873	187,539	780,956	192,516	1,161,012
Total Program	144,243,662	11,775,281	21,147,986	12,555,712	45,478,979
Total Administrative Cost	30,670,085	2,726,860	3,396,457	2,886,482	9,009,798
% Administrative Cost	21.3%	23.2%	16.1%	23.0%	19.8%
UNEP					
CAP Administrative Cost	10,252,881	964,286	993,215	1,023,011	2,980,512
CAP support costs	6,761,030	754,537	777,173	800,488	2,332,198
Total Admin. and support costs	17,013,910	1,718,823	1,770,387	1,823,499	5,312,709
CAP Programme	74,259,988	8,467,424	8,721,447	8,983,090	26,171,961
Project approvals	77,847,975	4,128,355	13,271,652	4,443,089	21,843,096
Project support costs	5,791,873	187,539	780,956	192,516	1,161,012
Total Program	152,107,963	12,595,779	21,993,099	13,426,179	48,015,057
Total Administrative Cost	22,805,784	1,906,362	2,551,344	2,016,015	6,473,721
% Administrative Cost	15.0%	15.1%	11.6%	15.0%	13.5%